



VERSAILLES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 12 AVRIL 2012

PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, Présidente du conseil de quartier
M. François LAMBERT, Vice-Président du conseil de quartier
M. Michel BERNOT, Maire-Adjoint délégué aux questions militaires, aux anciens combattants et à la vie quotidienne à Satory
M Thierry VOITELLIER Maire-Adjoint délégué à la voirie, aux déplacements urbains et à la sécurité

Lieutenant-Colonel Vincent KEDINGER (Armée de Terre / GSBdD)	membre
Capitaine Franck HUSSONNOIS (Gendarmerie / GBGM)	membre
M. Bruno THOBOIS	membre
Mme Anne-Sophie TISSOT	membre
Mme Annick VANDENABEELE	membre
Mme Jeanine CORMENIER (représentant les commerçants)	
M. Joël Maurin, direction de la voirie, services techniques de la Ville de Versailles	

Absents excusés :

M. Richard HAMIACHE, (représenté par Mme CORMENIER)	membre
Capitaine Jean-François BRISSE (Gendarmerie /GIGN)	membre

Le compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2012 a déjà été validé et affiché.

1. ORDRE DU JOUR

Le conseil se déplace route des docks

Circulation et sécurisation sur la route des docks :

Il a été constaté que la circulation augmente considérablement sur la route des docks : de nombreuses voitures venant de Guyancourt empruntent cette voie pour éviter le bouchon sur la RD 91 et être prioritaires rue du Maréchal Juin : la zone 30 n'est pas respectée (cf conseil de quartier du 12 janvier 2012).

Depuis quelques semaines, suite aux travaux menés par l'armée de Terre, des feux provisoires ont été installés route des docks. La circulation est moins importante : les feux, en ralentissant la circulation, auraient-ils un effet dissuasif pour les automobilistes venant de la RD 91 ?

Par ailleurs, afin de mieux faire respecter cette zone 30, sa limite pourrait être déplacée à la hauteur de la rue Fesch, là où commencent les habitations et des dispositifs de type « coussins berlinois » installés.

Les services techniques de la mairie vont proposer des aménagements.

Cabinet du Maire

- Affaire suivie par : Anne-Marie PERREAUX/François LAMBERT

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Marronniers de la route des docks

Les arbres le long de la route des docks (secteur défense) ont fait l'objet d'un bilan phytosanitaire il y a quelques années (services de la ville de Versailles) et il semblerait que ces marronniers soient malades.

Le conseil souhaite être informé des suites données et savoir si ces arbres présentent un danger.

VOIRIES

Travaux de sécurisation devant l'école La Martinière :

L'armée de Terre a donné son accord pour la réalisation des travaux (pour rappel, la rue de la Martinière appartient au ministère de la Défense) et ces derniers vont démarrer incessamment.

Rue de l'Etang du Désert

Lorsqu'on vient du rond-point de la RD 91, il est indiqué que la rue de l'Etang du Désert est une voie sans issue, ce qui ne correspond pas à la réalité; cependant, afin de limiter la circulation sur cette rue, un panneau limitant l'accès uniquement aux véhicules autorisés (ou de service) pourrait être installé.

Cette proposition est mise à l'étude.

Zone gendarmerie (avenue Guichard)

Les travaux de réfection de la voirie vont commencer le 16 avril 2012, selon le planning suivant :

- 1 : montée de l'Avenue Guichard
- 2 : réparation des désordres de la résidence Delpal
- 3 : descente de l'Avenue Guichard
- 4 : réparation des désordres dans le quartier Moncey

Ces travaux vont impacter le circuit des bus, puisque la circulation sur l'Avenue Guichard sera interrompue pendant la durée des travaux. Le terminus de la ligne A est déplacé devant le centre commercial et la ligne ARC (collège Rameau) empruntera la route des docks.

CENTRE COMMERCIAL

Le planning des travaux annoncé par la Société COGEDIM –ALTAREA au conseil de quartier du 15 septembre 2010 ne semble pas respecté. En effet, le programme des travaux suivant avait été arrêté :

- Eté 2010 : réfection des peintures extérieures
 - 2011 : réfection de la circulation piétonne en enrobé rouge
 - 2012 : réfection du parking et de la zone de livraison
 - 2013-2014 : réfection du parking principal et aménagement des accès handicapés
- Or, les travaux ne semblent pas avancer au rythme prévu. Il est donc proposé une rencontre entre la Ville (Mme Boelle) et la COGEDIM afin de faire le point sur le calendrier.

Par ailleurs, l'ouverture d'une poissonnerie est annoncée pour septembre 2012.

DIVERS :

Association SOS Victimes de la route

M Froidevaux, président de l'association SOS Victimes de la route recherche une personne-relais sur le quartier de Satory. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association :

SOS Victimes de la Route (SVR 78)

1 rue de Beauvau 78000 Versailles (01.39.53.04.92)

Site: www.svr78.fr.fm

Rond-Point de la RD91 :

Le 20 juin 2012 à 11h (horaire à confirmer) se déroulera, en présence des autorités civiles et militaires, une cérémonie de baptême de ce rond-point, situé au centre du camp de Satory, à l'intersection de la RD91 et du Boulevard Maréchal Soult, à proximité de la future gare du métro automatique léger Orly-Versailles Chantiers.

Il recevra l'appellation de « Rond-Point de Bir-Hakeim », dans le cadre des manifestations organisées pour la commémoration du 70^{ème} anniversaire de cette bataille historique qui vit les troupes de la 1^{ère} brigade française libre, commandées par le Général König, tenir tête dans le désert de Libye aux forces 10 fois supérieures du Général Rommel.

Une très intéressante exposition, ouverte au public, lui est consacrée du 14 au 25 mai prochain à l'Hôtel de Ville.

Aire de jeux de la résidence de l'Etang :

L'aire de jeux, financée par la réserve parlementaire et la ville de Versailles, est installée mais toujours pas mise en service.

Il semblerait que le contrat de maintenance avec la DOMAXIS soit toujours en discussion. La mairie s'engage à faire le nécessaire pour que l'aire soit ouverte pour les vacances scolaires.

Centre d'accueil d'urgence :

Depuis sa réouverture, par arrêté préfectoral, pour la période hivernale, il est signalé que certaines personnes fréquentant ce centre d'hébergement, placé sous la responsabilité de la Croix-Rouge, s'introduisent dans les immeubles, causent des dégradations et ont parfois un comportement agressif envers les familles du quartier, notamment dans les transports en commun.

La convention établie avec l'autorité militaire lors de l'ouverture ce centre stipulait que les personnes hébergées devaient limiter leurs déplacements dans un périmètre restreint à ses accès immédiats.

Compte tenu en particulier de la localisation des arrêts d'autobus et des caractéristiques spécifiques d'une partie de cette population, elle s'avère dans la pratique assez difficile à faire respecter, même si quelques progrès ont pu être constatés d'une année sur l'autre.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

MARDI 19 JUIN 2012

A 20H A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE